



1^{er} septembre 2006

La rentrée scolaire est volontairement désorganisée !

A la veille de la rentrée scolaire, et devant le flot de mesures qui toutes vont dans le sens de la privatisation de l'école, l'Union Départementale FORCE OUVRIÈRE de Paris a estimé qu'il était de sa responsabilité de s'adresser à l'ensemble des salariés parisiens.

Voici quelques uns des faits recueillis par les syndicats FO des personnels de l'Éducation nationale :

Dans les écoles

- 49 fermetures de classes sont prévues dans les écoles primaires alors que le rectorat lui-même prévoit un millier d'élèves en plus en cette rentrée à Paris. Les conséquences nous les connaissons tous :
- c'est la multiplication des classes surchargées
- c'est la non scolarisation des enfants de deux ans révolus, voire même pour certains quartiers des enfants de 3 et 4 ans qui ne trouveront pas de place à l'école maternelle.
- Dans le même temps près de 150 instituteurs seront sans poste à la rentrée et seront « occupés » à des tâches administratives !

Toutes ces « économies » réalisées sur le dos de nos enfants ne découlent-elles pas du pacte de stabilité européen qui impose la réduction des déficits publics ?

Mais il y a plus grave encore :

370 emplois « Vie scolaire », sont recrutés à Paris en lieu et place des enseignants. Pour couronner le tout, ils seront payés 55% du SMIC, sur des contrats de 10 mois. Ce ne sont rien d'autre que des emplois précaires, véritables « CPE » Education nationale, et cela quelques mois après la formidable mobilisation du printemps dernier qui a imposé le retrait du CPE!

Quelles seront leurs tâches ?

Ils devront « s'occuper » des élèves handicapés, privés d'enseignement spécialisé, avec des maîtres qualifiés, et ceci sans en avoir la qualification. Tout cela au mépris du droit aux soins dont ces élèves ont besoin et à une place dans une structure adaptée.

Dans les lycées et collèges

- 1600 heures sont supprimées et s'ajoutent aux 8 000 des deux années précédentes soit l'équivalent de 500 postes en moins en trois ans !
- ½ heure de cours en moins pour tous les élèves dans les classes de 5^{ème} et de 4^{ème}.
- Dans le même temps, on licencie les profs vacataires et maîtres auxiliaires qui pour certains enseignent à Paris depuis plusieurs années !
- Même les « bons » résultats au Bac sont exploités par le ministère. Meilleurs résultats, donc moins de redoublants en Terminale : au lieu d'alléger les effectifs, le rectorat diminue les heures d'enseignement dans les lycées, sans que pour autant il y ait des heures en plus à l'Université !

Toutes ces mesures vont dans le sens du « socle commun » qui substitue les compétences aux connaissances. Finies les disciplines et l'enseignement dans le cadre d'horaires définis nationalement. Les élèves seront désormais « évalués » sur les bases de leurs « compétences sociales et civiques », d'une « culture humaniste », et n'auront à acquérir que « les principaux éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique ».

Un formidable « encouragement » pour les parents à recourir aux « boîtes » privées qui prospèrent en faisant du business sur le dos de nos enfants.

Même les examens sont voués à la privatisation. Le Ministère vient de lancer un « appel d'offre » en vue de confier à des sociétés privées le soin de faire acquérir les certifications en Anglais et en Espagnol dans le cadre des niveaux de langue définis à l'échelle européenne !

Des lycées professionnels entiers sont promis à fermeture, les BEP menacés de disparaître. Par ailleurs, cette rentrée voit le dispositif d'apprentissage junior dès 14 ans se mettre en place. Il développe le travail gratuit et voue à la précarité les jeunes en les empêchant d'acquérir un diplôme professionnel.

A cela s'ajoute le licenciement de 40% des médecins scolaires, le remplacement des profs absents par un prof d'une autre discipline...

En cette rentrée également, l'Etat décide d'abandonner des milliers de personnels d'accueil et d'entretien (100 000 dans toute la France), fonctionnaires d'Etat, en les transférant à la Région Ile de France pour ceux des lycées et des LEP, à la Ville de Paris pour ceux des collèges, avec pour conséquence l'éclatement des statuts et la possibilité de privatiser des services entiers, comme la restauration, le chauffage, la maintenance des matériels ou l'entretien des bâtiments.

D'ores et déjà, les tentatives d'utiliser le contrôle biométrique pour l'accès des élèves à la cantine scolaire ont eu lieu à Paris !

Devant l'accumulation des mesures prises en cette rentrée deux questions se posent :

La privatisation de l'école n'est-elle pas en marche ?

Avec les « contre réformes » engagées, que va-t-il rester de l'école publique, du droit à l'instruction pour nos enfants ?

**Parents d'élèves, vous avez le droit de savoir ce qui se trame contre vos enfants
au nom du respect du pacte de stabilité européen sur le contrôle des déficits publics**

(Cette politique n'est pas propre à Paris, elle s'applique dans tous les départements)